

Les établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels en Île-de-France

janvier 2021



Rédaction : L. Hurtel, A. Marsal

Relecteur : M. Ecoiffier

Cette étude a bénéficié du soutien de Y. Lucas de Lestanville, C. Salagnac, F. Graille

Mise en page : Y. Nouaillas

scep.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

Table des matières

Introduction	4
La géographie francilienne des établissements du commerce de gros des équipements inter-industriels	5
■ Résultats régionaux globaux	5
• Nombre d'établissements selon la tranche d'effectifs salariés	6
• Nombre d'établissements en fonction des catégories de produits	6
La répartition territoriale des grossistes d'équipements inter-industriels par département francilien	9
L'immobilier d'entreprise des grossistes : différenciation des fonctions et enjeu de report modal	13
■ Des grossistes majoritairement regroupés en entrepôts et localisés en Seine-Saint-Denis et en grande couronne	13
La proximité des entrepôts du commerce de gros avec les plateformes multimodales : un enjeu de massification et de report modal	15
Conclusion	20
Bibliographie	21

Sauf mention contraire, les tableaux et graphiques sont issus de l'exploitation de la base SIRENE 2017 (traitements DRIEA).

Introduction

Selon l'Insee, « le commerce de gros consiste à acheter, entreposer et vendre des marchandises généralement à des détaillants, des utilisateurs professionnels (industriels ou commerciaux) ou des collectivités, voire à d'autres grossistes ou intermédiaires, et ce quelles que soient les quantités vendues »¹. On parle également de commerce inter-entreprise ou encore de commerce B to B (business to business). Cette activité peut s'exercer soit pour compte propre, soit pour le compte d'autrui (le terme d'intermédiaires du commerce de gros est aussi utilisé dans ce cas-là). Les établissements du commerce de gros pour compte propre achètent, entreposent et vendent leurs marchandises, alors que les intermédiaires mettent en rapport acheteurs et vendeurs, exécutent parfois des opérations commerciales pour un tiers, sans être eux-mêmes propriétaires des marchandises.

Le positionnement du grossiste dans le fonctionnement de l'économie est stratégique parce qu'il est « un intermédiaire incontournable entre, d'une part, les fabricants industriels et agricoles et, d'autre part, les acheteurs professionnels et les distributeurs de détail »². Il représente donc un maillon clef « entre des acteurs qui ont des besoins quantitativement opposés : les industriels produisent et vendent en grande quantité tandis que les utilisateurs des produits et les distributeurs de détail achètent en quantités plus réduites. (...). [Le] commerce de gros tire [donc] sa justification de la déconnexion économique, spatiale et temporelle entre la production et la consommation, à partir de la révolution industrielle, ce qui implique une multiplication des relais de stockage »³.

En occupant un rôle d'interface entre la production et la distribution, les grossistes recouvrent donc une triple dimension : une fonction logistique (transport, stockage, fractionnement et conditionnement), une fonction financière (crédit commercial, financement des stocks) et une fonction d'information entre l'offre et la demande⁴ (mise en relation acheteur/vendeur).

Après un premier rapport sur le commerce de gros agricole et alimentaire⁵, puis un deuxième rapport sur le commerce de gros de bien de consommation non-alimentaire en Île-de-France, cette troisième étude se propose d'étudier le commerce de gros d'équipements inter-industriels. Les équipements inter-industriels sont les biens à destination du fonctionnement d'une entreprise. Ce sous-secteur regroupe les grossistes en machines-outils, en matériel agricole, en mobilier de bureau, mais aussi les produits intermédiaires non-alimentaires comme les combustibles, les produits chimiques ou encore les minerais et métaux. D'après l'Insee, en 2017, les ventes en volume dans le commerce de gros ont progressé de + 2,2 % (par rapport à 2016). Les grossistes en équipements inter-industriels étudiés ici ont contribué à hauteur de + 1 % à cette croissance des ventes⁶.

Dans un premier temps, la géographie des établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels sera analysée selon plusieurs échelles géographiques. Dans un second temps, les différentes fonctions du commerce de gros seront étudiées à partir de l'immobilier d'entreprises des établissements.

1 Définition Commerce de gros, Insee, 2016 : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1867>.

2 *Les grossistes, acteurs majeurs des mutations de la distribution industrielle*, G.Capon, C. Funel, R. Sury, Cahier de recherche n° 306, CREDOC, 2013.

3 Ibid.

4 *Situation et perspectives du commerce de gros en Ile-de-France*, IAURIF, juillet 1996.

5 *Les établissements du commerce de gros alimentaire et agricole en Île-de-France*, DRIEA, juin 2019.

6 *Le commerce en 2017*, Insee Première n°1702, juin 2018.

Puis, la proximité des grossistes en entrepôts avec les plateformes multimodales de transport de marchandises sera analysée pour apprécier le potentiel de massification autour de ces infrastructures logistiques.

La géographie francilienne des établissements du commerce de gros des équipements inter-industriels

■ Résultats régionaux globaux

D'après la méthode d'exploitation du fichier SIRENE utilisée (cf. encadré), 14 289 établissements de commerce de gros de biens de consommation non-alimentaires sont recensés en Île-de-France dont 9 283 sont des établissements d'équipements inter-industriels.

Une méthode de sélection des établissements dans SIRENE en trois filtres¹ :

L'exploitation du fichier SIRENE dans cette étude vise, à travers un système de filtres, à ne retenir que les établissements réellement significatifs en matière spatiale pour l'activité du commerce de gros. Le fichier SIRENE utilisé a été extrait en février 2017. Il a été traité à l'origine par l'Institut Paris Région (IPR) et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) pour géolocaliser les établissements présents dans la base.

Le premier filtre se fait par le code NAF (nomenclature d'activités française)² des établissements : seuls sont retenus les codes NAF correspondant aux secteurs du commerce de gros étudiés. Pour le commerce de gros de biens de consommation non-alimentaires, sont retenus les codes NAF relatifs au commerce de gros de biens domestiques, au commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication et aux intermédiaires en textiles, habillements, chaussures et d'autres produits spécifiques³.

Le second filtre porte sur les tranches d'effectifs. A partir de l'analyse des tranches d'effectifs salariés, les établissements sans salarié ou non-employeurs ont été retirés du champ de cette étude.

Le troisième filtre consiste à « repêcher », c'est-à-dire à réintégrer dans la base de données, les établissements sans salarié ou non-employeurs qui ont été écartés lors du filtre précédent, mais qui se situent sur une zone d'activités économiques (ZAE), d'après le recensement de ces zones effectué par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) en 2013.

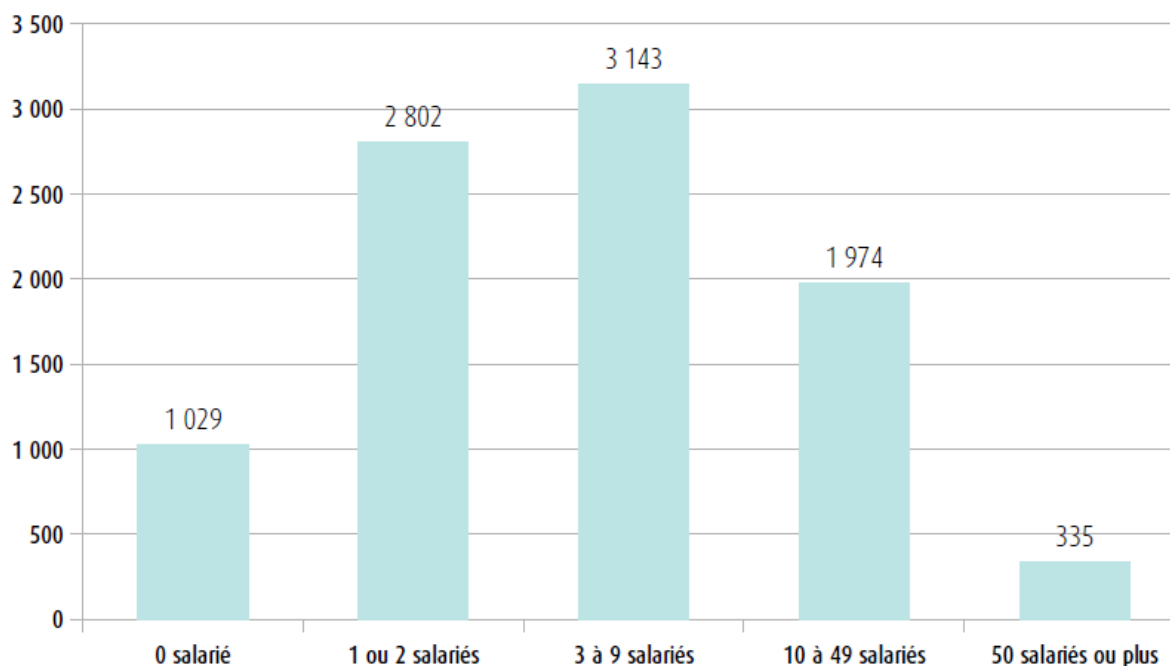
1 La méthode est également décrite de manière plus précise dans [le rapport sur le commerce de gros alimentaire et agricole](#).

2 Définition NAF, Insee 2019 : « La NAF, nomenclature d'activités française, est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale ». Plus de détails : <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>.

3 Cette sélection s'appuie en partie sur l'étude « *L'impact des mutations technologiques et de la digitalisation sur le modèle économique du commerce de gros* », DGE, août 2018.

• Nombre d'établissements selon la tranche d'effectifs salariés

Graphique 1 : Nombre d'établissements selon les tranches de salariés employés



Sur les 9 283 établissements de commerce de gros des équipements inter-industriels recensés en Île-de-France, 8 822 exercent leurs activités pour compte propre (95 % des établissements) et 461 pour compte d'autrui¹. Près de 34 % emploient entre 3 et 9 salariés, 30 % ont 1 ou 2 salariés et enfin 21 % entre 10 et 49 salariés. Les grossistes en équipements inter-industriels sont donc majoritairement des établissements de moins de 10 salariés, mais emploient plus souvent entre 3 et 9 salariés.

• Nombre d'établissements en fonction des catégories de produits

La nomenclature d'activités française (NAF) permet de caractériser finement le secteur d'activité d'un établissement. Dans notre étude, le choix a porté sur la méthode de classification de l'étude de la Direction statistique des entreprises (DSE)². Ainsi, les différents produits du commerce de gros d'équipements inter-industriels vont être regroupés en 7 catégories de produits (cf. tableau 1).

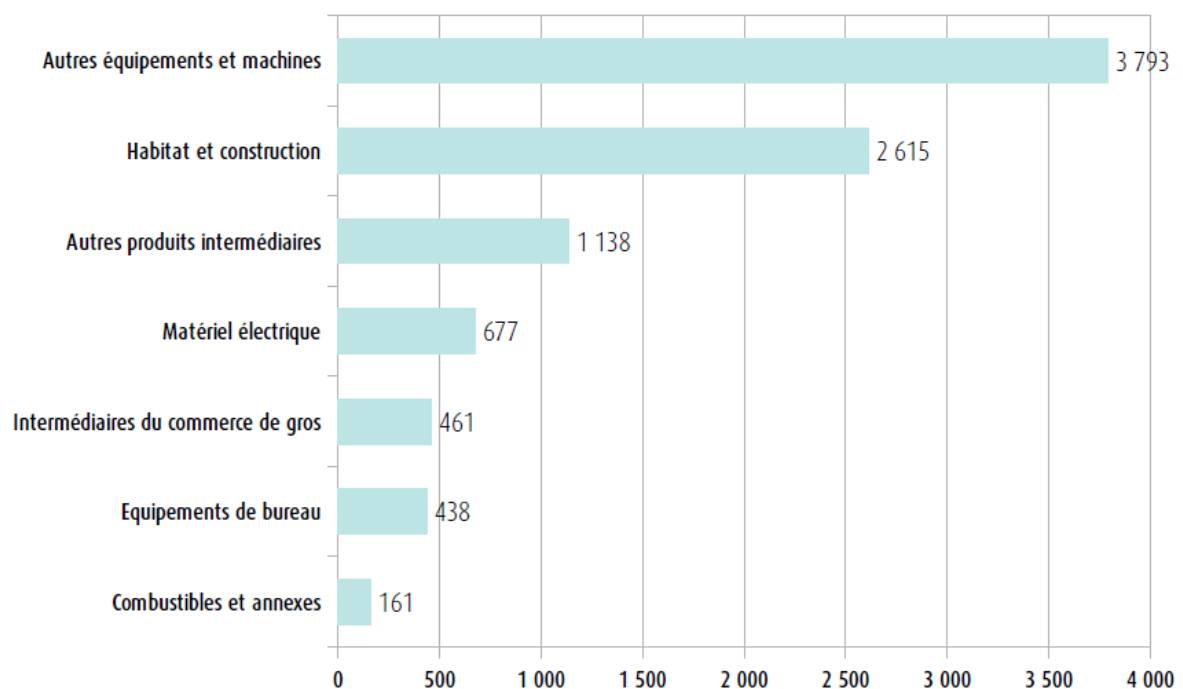
¹ Voir l'introduction pour la distinction entre compte propre et compte d'autrui.

² *La situation du commerce en 2017* (éd. Juin). Rapport établi pour la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation. Division Commerce. Document de travail. Insee, juin 2018.

Tableau 1 : Catégories de produits et services selon le code NAF

Catégorie de produits	Secteurs d'activités selon la NAF
Combustibles et annexes	Combustibles et annexes
Équipements de bureau	Machines et équipements de bureau
	Mobilier de bureau
Habitat et construction	Quincaillerie
	Appareils sanitaires et produits de décoration
	Bois et matériaux de construction
	Fourniture pour la plomberie et le chauffage
Matériel électrique	Matériel électrique
Intermédiaires du commerce de gros	Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux, produits chimiques
	Centrales d'achat de carburant
	Intermédiaires en quincaillerie
	Intermédiaires en machines, équipements industriels
	Intermédiaires en bois et matériaux de construction
Autres équipements machines	Machines pour l'extraction, la construction, le génie civil
	Machines pour l'industrie textile et l'habillement
	Fournitures et équipements divers
	Machines-outils
	Matériel agricole
Autres produits intermédiaires	Déchets et débris
	Autres produits intermédiaires
	Minerais et métaux
	Produits chimiques

Graphique 2 : Nombre d'établissements selon les catégories de produits



La catégorie de produits des « autres équipements et machines » concentre le plus grand nombre d'établissements (41 % du total), suivi du secteur des grossistes en équipements de l'habitat et de la construction (28 %).

Tableau 2 : Nombre d'établissements par tranche d'effectifs selon la catégorie de marchandises

Tranche d'effectif	Combustibles et annexes	Équipements de bureau	Habitat et construction	Matériel électrique	Intermédiaires du commerce de gros	Autres équipements machines	Autres produits intermédiaires	Total
0 salarié	18	50	264	62	51	453	131	1 029
1 ou 2 salariés	43	138	775	188	177	1 153	328	2 802
3 à 9 salariés	58	128	974	252	140	1 210	381	3 143
10 à 49 salariés	26	93	544	153	75	847	236	1 974
50 salariés ou plus	16	29	58	22	18	130	62	335
Total	161	438	2 615	677	461	3 793	1 138	9 283

Un nombre important d'établissements employant entre 3 et 9 salariés (34 %) peut être observé notamment dans le domaine de l'habitat et de la construction et du matériel électrique, où les établissements de 3 à 9 salariés représentent près de 39 % des établissements totaux de cette tranche d'effectif. Les établissements d'autres équipements et machines sont les plus nombreux avec 1 210 établissements (39 %).

Les établissements d'au moins 50 salariés représentent globalement 3,6 % de l'ensemble des grossistes d'équipements inter-industriels. Mais ce ratio s'élève à 10 % si on observe uniquement les grossistes en combustibles et annexes.

La répartition territoriale des grossistes d'équipements inter-industriels par département francilien

Chaque département regroupe environ entre 10 % et 15 % des établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels. Ce sous-secteur est donc réparti de manière relativement homogène entre les départements franciliens. Paris, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis arrivent en tête avec chacun plus de 1 300 établissements, tandis que les autres départements comptent environ 1 000 établissements en moyenne.

Au niveau communal, le 8^e arrondissement de Paris arrive en tête avec 200 établissements, suivi de Saint-Ouen-l'Aumône (148) et Saint-Denis (137). Ces trois communes concentrent environ 5 % de l'ensemble des établissements. A titre d'information, 71 communes/arrondissements concentrent près de 50 % des grossistes du commerce de gros d'équipements inter-industriels.

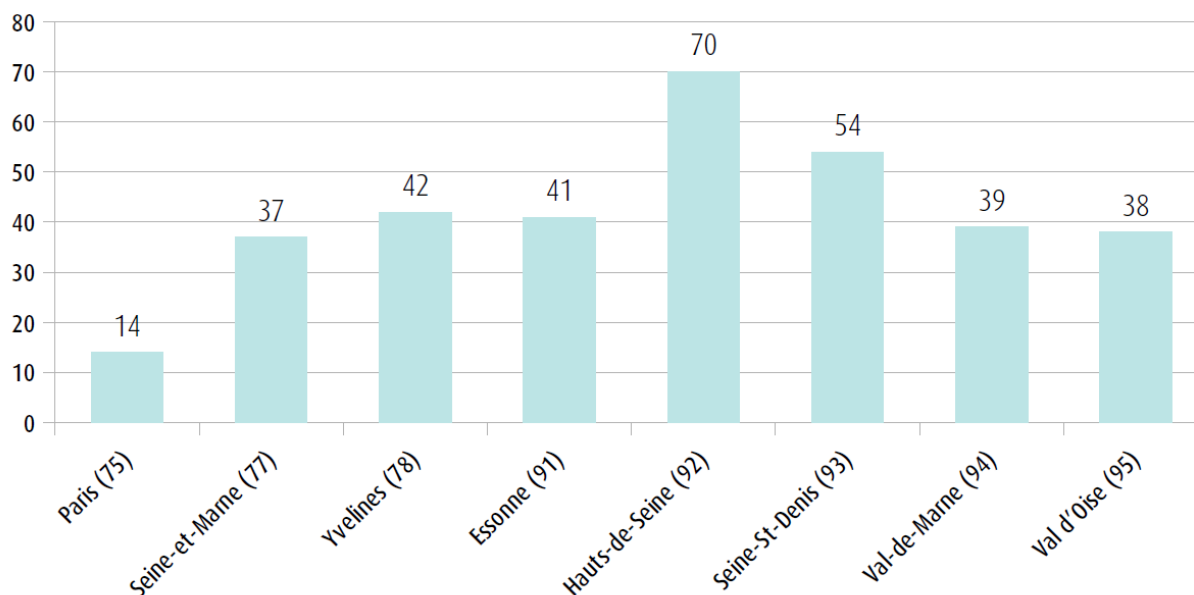
Tableau 3 : Répartition des établissements par département francilien (en nombre) et selon la catégorie de marchandises

Département	Combustibles et annexes	Equipements de bureau	Habitat et construction	Matériel électrique dynamique	Services intermédiaires	Autres équipements machines	Autres produits intermédiaires	Total
75	27	87	435	109	118	415	213	1 404
77	27	45	389	81	44	630	153	1 369
78	16	49	305	63	42	506	120	1 101
91	15	37	268	82	42	528	96	1 068
92	44	76	250	86	71	382	184	1 093
93	12	65	470	99	45	507	140	1 338
94	11	46	285	81	49	361	96	929
95	9	33	213	76	50	464	136	981
Total	161	438	2 615	677	461	3 793	1 138	9 283

Les grossistes d'autres équipements et machines sont surreprésentés dans les départements du Val d'Oise, de l'Essonne, des Yvelines et de la Seine-et-Marne, où ils constituent entre 46 % et 49 % de l'ensemble des établissements, contre 41 % à l'échelle régionale. En petite couronne, les grossistes dans l'habitat et la construction occupent une place relativement plus importante à Paris (31 %), dans le Val-de-Marne (31 %) et en Seine-Saint-Denis (35 %), par rapport au niveau régional de manière globale (28 %). Enfin le département des Hauts-de-Seine se démarque dans les secteurs des autres produits intermédiaires (17 % de ses établissements, contre 12 % au niveau de l'Île-de-France) et des équipements de bureau (7 % contre 5 %).

Une différenciation est à observer entre la grande couronne, marquée par les grossistes d'autres équipements et machines et la petite couronne ayant une spécificité dans l'habitat et la construction. Contrairement aux Hauts-de-Seine où ce sont plutôt les grossistes d'autres produits intermédiaires et d'équipements de bureau qui sont surreprésentés par rapport à l'ensemble de la région.

Graphique 3 : Nombre d'établissements de plus de 50 salariés par département francilien



En Île-de-France, 335 établissements de grossistes d'équipements inter-industriels de plus de 50 salariés et plus sont recensés.

Ce sont dans les départements des Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis que ces établissements sont les plus nombreux. Ces deux départements rassemblant plus de 37 % des établissements d'au moins 50 salariés. L'analyse plus fine des données montre que dans ces deux départements, les établissements de 50 salariés ou plus relèvent en majorité de l'habitat et de la construction, des autres équipements et machines et des autres produits intermédiaires (81 % des établissements de 50 salariés ou plus dans les Hauts-de-Seine). En Seine-Saint-Denis, ces établissements sont mieux répartis entre les grossistes d'autres produits intermédiaires, d'autres équipements et machines, de combustibles et annexes, d'équipements de bureau et de produits de l'habitat et de la construction (81 % des établissements de 50 salariés ou plus dans ce département).

Dans les Hauts-de-Seine, à titre d'exemples, on peut citer les entreprises Microsoft France (Issy-les-Moulineaux) dans le secteur des services intermédiaires, Canon France (Courbevoie) dans le secteur des équipements de bureau et la Société des pétroles Shell (Colombes) dans le secteur des combustibles et annexes.

Si la répartition des établissements est relativement homogène entre chaque département, la distribution des grossistes d'équipements inter-industriels est spatialement polarisée. En dehors de la forte densité d'établissements à Paris, en Seine-Saint-Denis et à Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val d'Oise, on remarque tout un ensemble de « grappes » de communes qui regroupent au moins 5 établissements, globalement le long des fleuves et des axes autoroutiers, notamment au nord de l'Essonne, à l'Ouest de la Seine-et-Marne et au nord des Yvelines. Il s'agit de l'Ouest francilien industrialisé, à proximité de la Seine et de l'Oise, du Sud-Ouest industriel en raison du bassin d'emploi Saclay/Versailles/Saint-Quentin et de la plateforme aéroportuaire de Roissy.

Encadré : L'industrie en Île-de-France¹

Selon l'Insee, l'industrie francilienne n'a cessé de perdre des emplois depuis une cinquantaine d'années, en raison de la concurrence internationale, des gains de productivité liés à l'automatisation des lignes de production et de l'externalisation de certaines activités vers les services. Ces phénomènes ont été accélérés avec la crise de 2008, date à partir de laquelle la région Île-de-France a perdu 60 000 emplois industriels (soit 12 %). Fin 2015, l'industrie francilienne emploie près de 460 000 personnes (soit 14,1 % de l'emploi industriel en France métropolitaine), ce qui en fait la deuxième région française en effectifs après la région Auvergne - Rhône-Alpes.

Depuis 2008, on observe un recentrage autour de cinq secteurs, renforçant ainsi les spécificités sectorielles de l'industrie francilienne : la production et distribution d'électricité, la production et distribution d'eau, la fabrication de matériel de transport, la réparation et installation de machines et les industries agroalimentaires.

Une autre spécificité de l'industrie francilienne tient notamment à la forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures, qui représentent 157 000 emplois salariés en 2015, pour 119 000 emplois d'ouvriers et 103 000 emplois de professions intermédiaires. Les autres emplois industriels étant occupés par des employés (8,6 %) ou des chefs d'entreprises (0,9 %). Cette surreprésentation des cadres provient en partie de la présence de nombreux sièges sociaux, et à l'accroissement des métiers d'encadrement, de conception et recherche, au détriment des activités purement productives : les cadres représentent 37,5 % de l'emploi salarié industriel en Île-de-France, contre seulement 16,8 % au niveau national. À l'inverse, la part d'ouvriers dans l'industrie francilienne est de 28,5 %, contre 50,5 % au niveau national.

En 2017, selon l'Insee, la conjoncture économique semble s'améliorer légèrement dans la région francilienne, comme dans le reste de l'Hexagone. Cette reprise se traduit par une stabilisation de l'emploi qui reste à confirmer. Le chiffre d'affaires des Petites et Moyennes Entreprises (PME)² franciliennes (un cinquième des effectifs franciliens de l'industrie) progresse de 4,1 % en 2017³ après une relative atonie en 2016 (+ 1,4 %).

1 Cet encart reprend des éléments issus de L'industrie francilienne : des mutations de long terme toujours à l'œuvre. IAU, Insee Île-de-France, CCIP, Banque de France. Insee Analyses n°91, décembre 2018 ; Les lieux de l'industrie en Île-de-France une industrie sous contrainte mais attachée à son territoire. IAU, février 2016.

2 Définition INSEE : les PME sont composées de moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

3 Source : FIBEN Banque de France. Les données FIBEN sont produites par la Banque de France. Elles concernent notamment les comptes sociaux qui sont collectés via les succursales de la Banque de France.

Tableau 4 : Répartition des établissements par territoire logistique et selon la catégorie de marchandises

Territoire logistique	Combustibles et annexes	Équipements de bureau	Habitat et construction	Matériel électrique dynamique	Intermédiaires du commerce de gros	Autres équipements machines	Autres produits intermédiaires	Total
BRUYERES	0	0	3	0	0	4	2	9
CONFLUENCE SEINE OISE	4	12	66	33	22	186	52	375
MARNE LA VALLEE	3	19	111	30	16	181	41	401
MEAUX	0	2	34	9	2	36	7	90
N 4 CHATRES	0	1	10	0	1	15	6	33
PLAINE DE FRANCE - BOUCLE ND	21	69	500	111	57	565	183	1 506
ROISSY	7	13	77	22	28	239	66	452
SAINT QUENTIN	4	13	69	15	10	153	25	289
SEINE AMONT NORD ESSONNE	12	52	343	113	55	492	121	1 188
SEINE AVAL	2	3	62	13	3	64	14	161
SENART CENTRE ESSONNE	6	17	128	35	15	234	39	474
Total	59	201	1 403	381	209	2 169	556	4 978

Les territoires logistiques¹ de Sénart-Centre-Essonne, Roissy, Confluence-Seine-Oise et Marne-la-Vallée accueillent en proportion plus de grossistes d'autres équipements et machines (respectivement 49 %, 53 %, 50 % et 45 %) que la région francilienne dans son ensemble (43,6 %). Les établissements d'autres produits intermédiaires sont aussi surreprésentés dans le territoire de Roissy (15 %) par rapport à la région (11 %). Enfin la Plaine de France – Boucle Nord se distingue avec une proportion de grossistes dans l'habitat et la construction particulièrement élevée (33 % contre 28 % au niveau francilien).

1 Les 11 territoires logistiques sont : Bruyères, Confluence Seine Oise, Marne-La-Vallée, Meaux, N 4 Châtres, Plaine de France – Boucle ND, Roissy, Saint-Quentin, Seine Amont Nord Essonne, Seine Aval, Sénart Centre Essonne. Ces territoires concentrent la majorité des implantations d'entrepôts logistiques.

L'immobilier d'entreprise des grossistes : différenciation des fonctions et enjeu de report modal

■ Des grossistes majoritairement regroupés en entrepôts et localisés en Seine-Saint-Denis et en grande couronne

Encadré : Méthode d'identification d'un type d'immobilier d'entreprise avec un établissement

De par ses multiples fonctions, le commerce de gros utilise des locaux d'activité différents, qui peuvent être des bureaux ou des entrepôts. Appréhender le type d'immobilier d'un établissement uniquement à travers le fichier SIRENE n'est pas possible.

Pour mieux qualifier l'immobilier d'entreprises utilisé par les grossistes, on utilisera donc un croisement spatial entre le fichier SIRENE géolocalisé et le MOS (Mode d'occupation du sol). Il s'agit alors d'agréger les postes du MOS en trois catégories :

- les postes voués partiellement ou entièrement à des entrepôts ;
- les postes correspondant à des surfaces de bureaux ;
- les autres postes (catégorie « autres »).

Pour les locaux d'entrepôts, on propose de s'appuyer sur la classification retenue dans les études sur les emprises au sol de la logistique réalisée par la DRIEA¹, à savoir les postes :

- 44 : Grandes emprises d'activités ;
- 45 : Zones ou lotissements affectés aux activités ;
- 46 : Entreposage à l'air libre-service ;
- 47 : Entrepôts logistiques (d'une surface supérieure à 10 000 m²) ;
- 68 : Équipements d'accès limité au public.

A ces 5 postes on ajoute également les postes 43 (activités en tissu urbain mixte) et 73 (emprises de transport ferré).

Pour les locaux de bureaux, on retient les postes suivants :

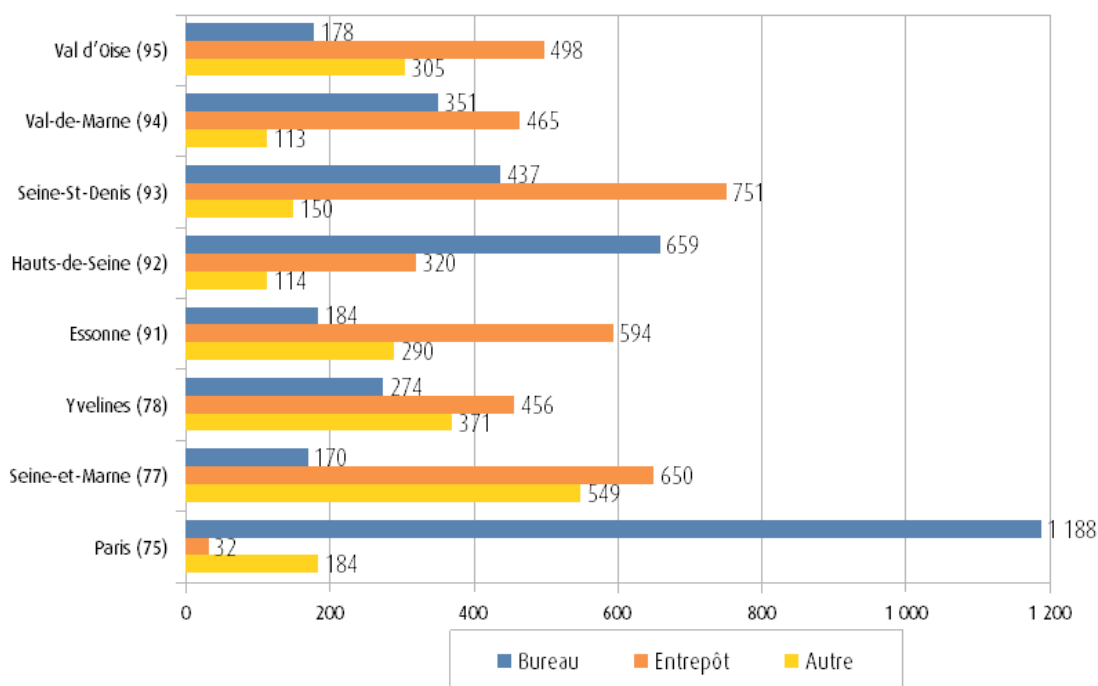
- 29 : Habitat individuel ;
- 32 : Habitat continu bas ;
- 33 : Habitat collectif continu haut ;
- 34 : Habitat collectif discontinu ;
- 52 : Bureaux (de plus de 5 000 m²) ;
- 72 : Autres équipements de proximité.

Le choix de retenir des postes relatifs au logement s'explique par le fait que les bureaux peuvent se localiser dans des immeubles de logement, notamment à Paris.

Certains établissements n'ont pas pu être géolocalisés ou sont situés sur d'autres emprises du MOS. Une catégorie « autre » a donc été créée à cet effet.

¹ *Les dynamiques spatiales à l'oeuvre sur longue période dans la logistique en Ile-de-France*, 1987-2008 (DRIEA, février 2012) ; ainsi que les différents documents liés proposant des focus sur le MIN et sur le territoire du Grand Orly.

Graphique 4 : Nombre d'établissements selon leur immobilier d'entreprise par département francilien



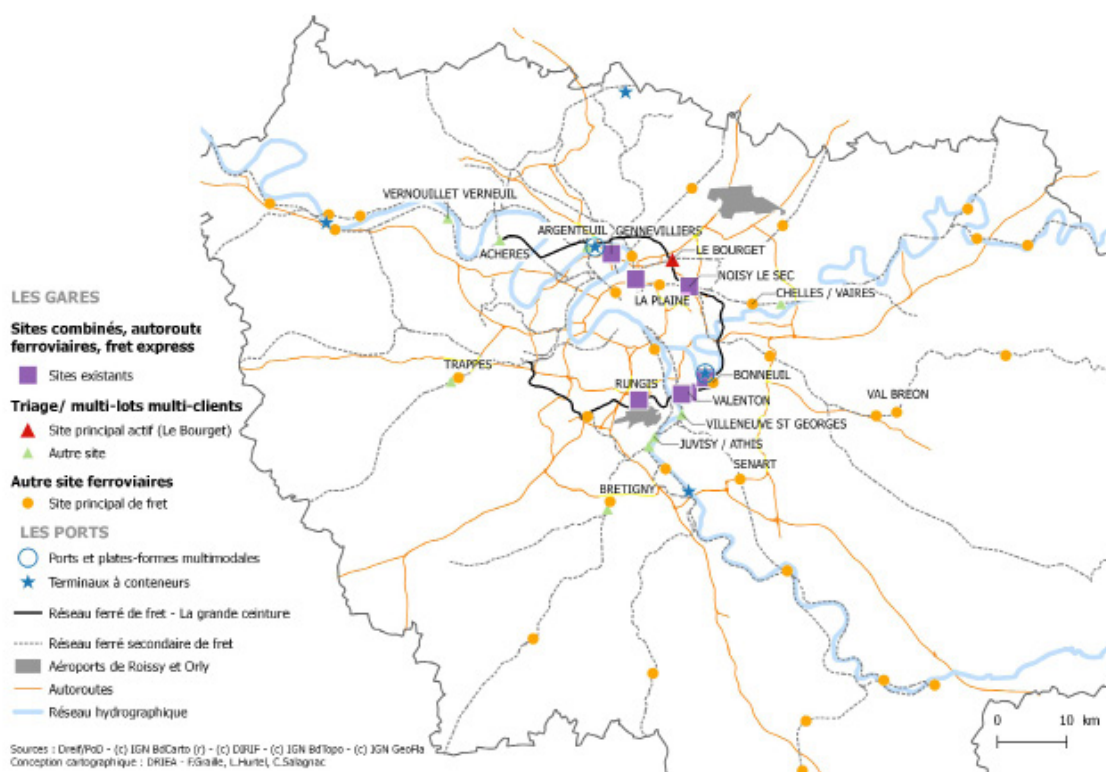
Parmi les 9 283 établissements de grossistes d'équipements inter-industriels recensés, près de 41 % sont situés sur des emprises au sol vouées partiellement ou entièrement à la logistique, et 37 % sur des emprises de bureaux.

Si le nombre global d'établissements est réparti de manière relativement équilibrée entre les départements (cf. partie I), la classification par type d'emprise au sol fait apparaître des disparités plus tranchées. En effet, Paris et les Hauts-de-Seine comptent chacun respectivement 85 % et 60 % de leurs établissements sur des emprises vouées à des locaux de bureaux (contre 37 % pour l'ensemble de la région). À l'inverse, dans les autres départements, ce sont les établissements en entrepôts qui sont les plus nombreux, notamment 56 % des établissements de l'Essonne et 56 % des établissements de Seine-Saint-Denis sont localisés sur des surfaces d'entrepôts.

La proximité des entrepôts du commerce de gros avec les plateformes multimodales : un enjeu de massification et de report modal

Cette partie vise à apprécier la proximité des établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels, exerçant leur activité dans des entrepôts, au regard des sites de transport combiné route-ferroviaire et des ports de fret, selon le type de marchandises traité par les grossistes. A l'instar du travail effectué sur les grossistes alimentaires¹, il paraît opportun de reprendre les infrastructures logistiques ferroviaires et portuaires (dans la carte), qui vont être utilisées comme repères pour apprécier la proximité des établissements avec les sites multimodaux.

Carte 1 : L'organisation de la logistique en Ile-de-France



Dans la suite de l'étude, la proximité des établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels avec les plateformes multimodales sera analysée par rapport aux infrastructures logistiques ferroviaires (sites combinés, autoroutes ferroviaires, fret express, triage et multi-lots multi-clients) et portuaires (plateformes multimodales, terminaux à conteneurs) recensées ci-avant dans la carte ci-avant.

1 *Les établissements du commerce de gros alimentaire et agricole en Île-de-France*. DRIEA, 2019

• Encadré : définitions des termes utilisés dans la légende de la carte 1

• Sites combinés, autoroutes ferroviaires, fret express

• **Sites combinés** : site de transport combiné visant à utiliser le fer ou la voie d'eau pour transporter des marchandises en conteneur, acheminées ensuite par camions pour les derniers kilomètres.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/transport-combine>.

• **Autoroutes ferroviaires** : transport de véhicules routiers complets, utilisant la technique du «transroulage», sur des trains composés de wagons à plancher surbaissé sur toute leur longueur.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/terminologie.pdf>.

• **Fret express** : fait partie de « l'ensemble des activités de services visant à prendre en charge l'organisation du transport de fret » dans des délais très courts (code NAF 52.29A de l'Insee).

Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/nafr2/sousClasse/52.29a?champRecherche=false>.

• Triage/multi-lots multi-clients

• **Triage (ou gare de triage)** : gare spécialisée chargée de recevoir les trains de marchandises provenant de diverses directions, de trier les wagons par direction de destination, de former de nouveaux trains et de les expédier.

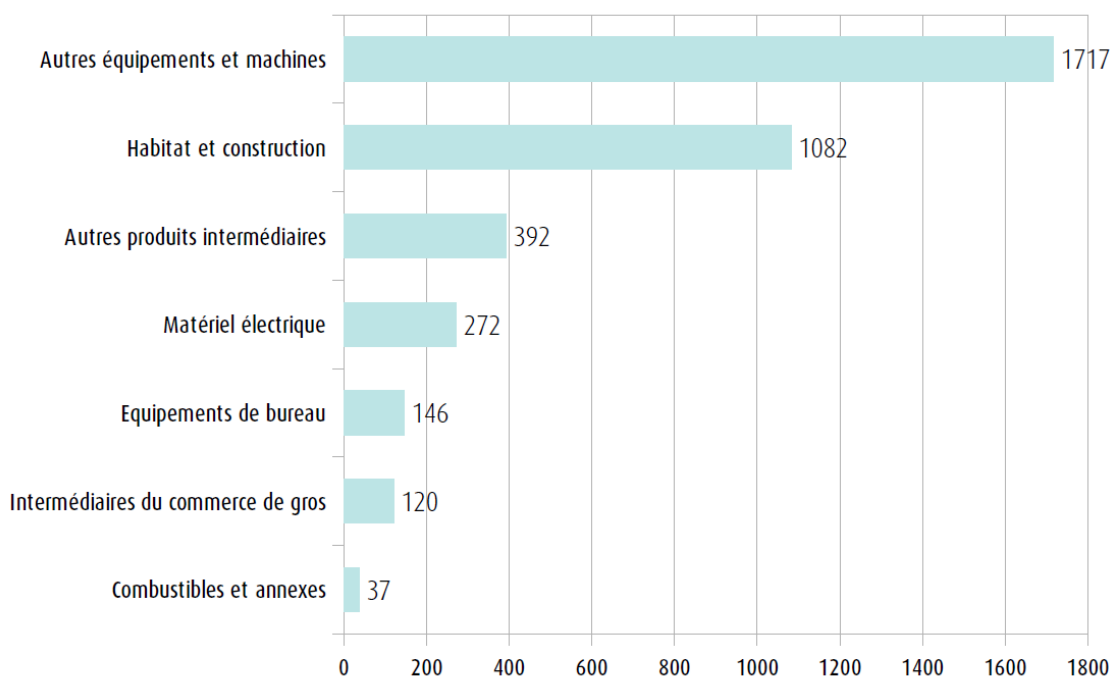
Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/triage/79477>.

• **Multi-lots multi-clients** : offre de fret ferroviaire par wagon isolé de Fret SNCF intégrant un wagon isolé à plusieurs trains et à destination de plusieurs clients.

Sources : <https://www.sncf.com/fr/logistique-transport/activites-ferroviaires/fret-sncf/wagon-isole> ;

DOS © DRIEA/SPOT/K. Berger.

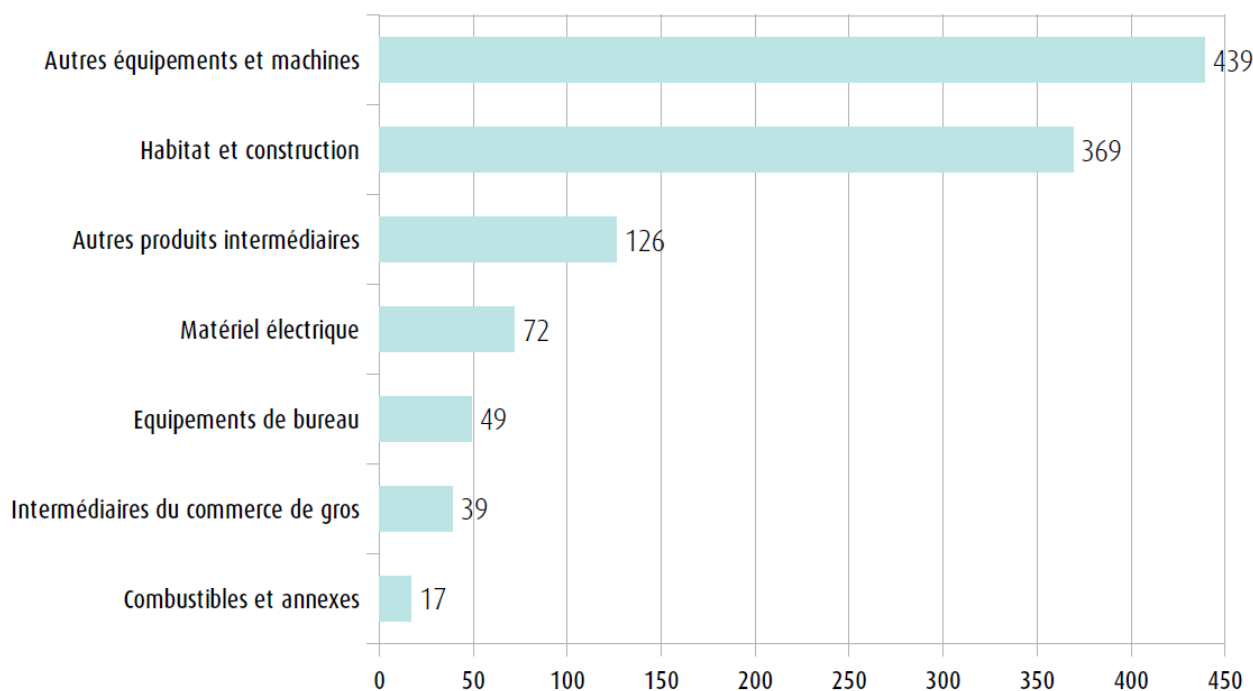
Graphique 5 : Nombre de grossistes en entrepôts selon le type de marchandises



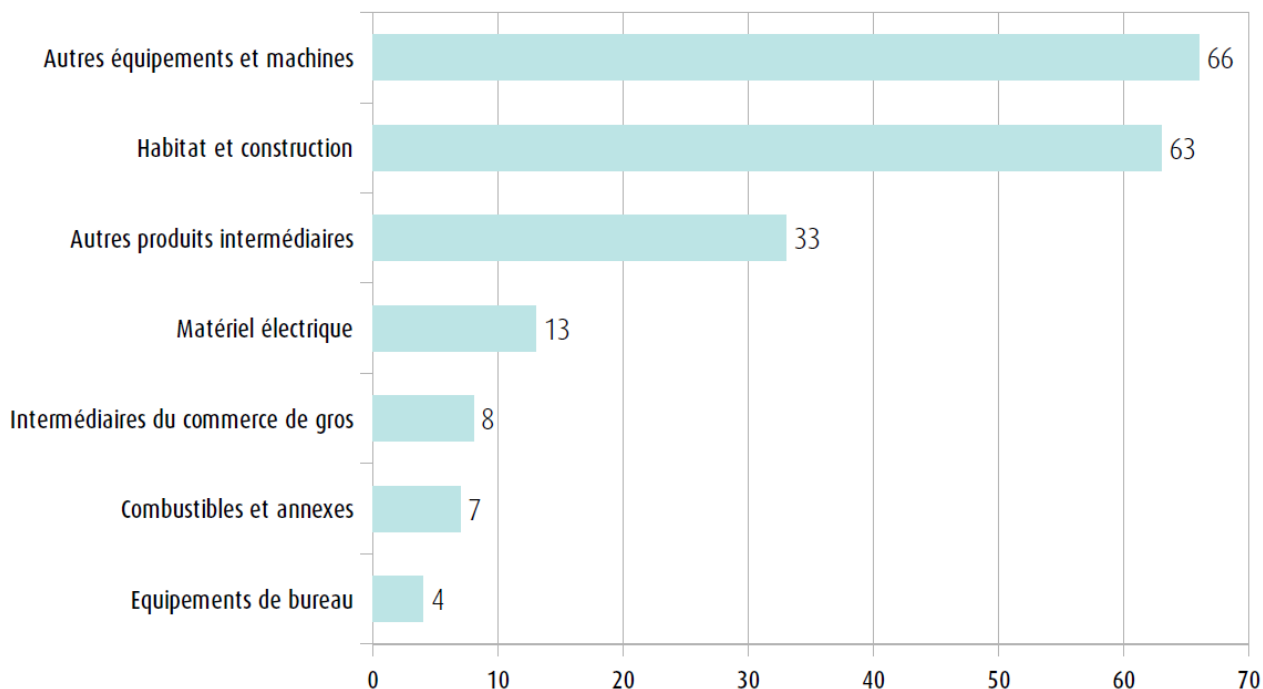
En premier lieu, il s'agit d'observer le nombre de grossistes en entrepôts selon chaque type de marchandises¹. Pour rappel, sur les 9 283 établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels recensés, 3 766 sont situés sur des emprises vouées à la logistique, soit 41 %. La majorité de ces entrepôts est liée au commerce de gros d'autres équipements et machines, et aux matériaux de l'habitat et de la construction.

¹ Cf. tableau 1 pour plus de détails sur ce que recouvrent ces produits.

Graphique 6 : Nombre de grossistes en entrepôts à moins de 2 km d'une gare de fret selon le type de marchandises traitées



Graphique 7 : Nombre de grossistes en entrepôts à moins de 2 km d'un port de fret selon le type de marchandises traitées



Parmi les 3 766 grossistes situés sur une emprise vouée à la logistique, près de 1 111 (soit 30 %) sont implantés à proximité d'une gare de fret (dans un rayon de 2 km) et 194 (soit 5 %) à proximité d'un port de fret (dans un rayon de 2 km).

Dans les deux cas, ce sont les grossistes d'autres équipements et machines, des matériaux de l'habitat et construction et des autres produits intermédiaires qui sont en tête, concentrant près de 84 % des grossistes à proximité d'une gare de fret ou d'un port de fret.

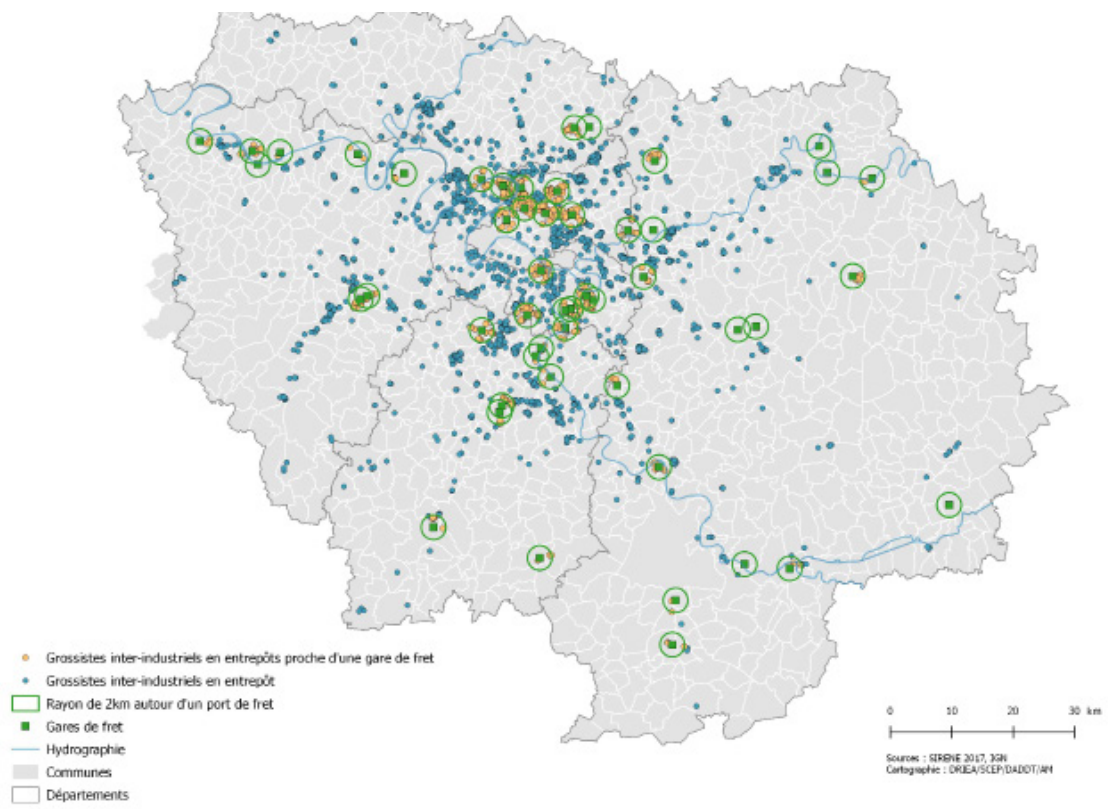
Tableau 5 : Part des entrepôts à proximité d'une gare ou d'un port de fret selon le type de marchandises

Type de marchandises	Nombre d'établissements en entrepôts	Part des entrepôts à proximité d'une gare de fret (en %)	Part des entrepôts à proximité d'un port de fret (en %)
Combustibles et annexes	37	45,9	18,9
Intermédiaires du commerce de gros	120	32,5	6,7
Équipements de bureau	146	33,6	2,7
Matériel électrique	272	26,5	4,8
Autres produits intermédiaires	392	32,1	8,4
Habitat et construction	1 082	34,1	5,8
Autres équipements et machines	1 717	25,6	3,8
Total	3 766	29,5	5,2

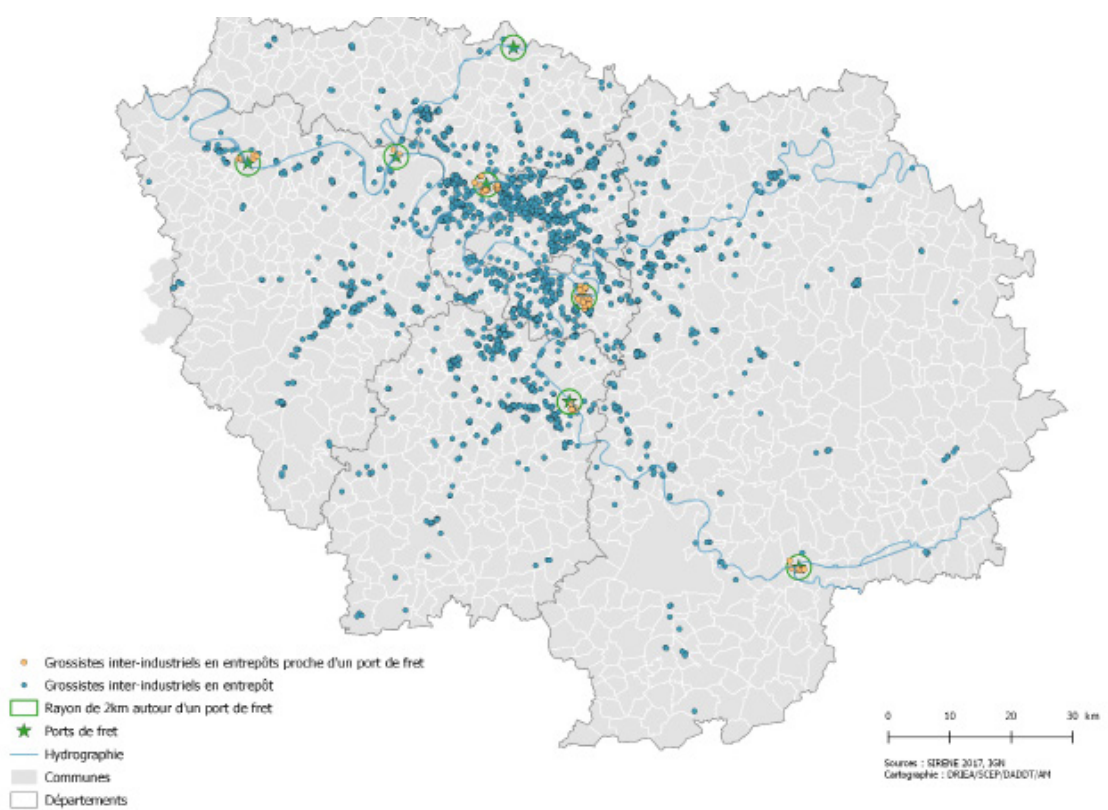
En revanche, sur les 1 717 grossistes en autres équipements et machines en entrepôts, seulement 26 % se situent à proximité d'une gare de fret et 4 % à côté d'un port. Ce sont les grossistes en combustibles et annexes, qui sont, en proportion, les plus proches des infrastructures de fret ferroviaire et portuaire. En effet, ces produits du transport massifié¹ sont aisément transportables par voie fluviale et ferrée.

1 Définition transport massifié : la massification est le fait de regrouper des biens afin de les expédier par lots. Elle prend place au sein d'un plan de transport ou d'une organisation logistique.

Carte 2 : Les entrepôts de grossistes situés dans un rayon de 2 km autour d'une gare de fret



Carte 3 : Les entrepôts de grossistes situés dans un rayon de 2 km autour d'un port de fret



Les cartes 2 et 3 mettent en évidence les grossistes d'équipements inter-industriels en entrepôts à proximité des infrastructures de fret ferroviaires et portuaires.

Pour ce qui est des gares de fret, 32 % des grossistes en entrepôts à moins de 2 km de ces gares sont localisés dans le département de la Seine-Saint-Denis et 28 % dans le Val-de-Marne. Les communes regroupant le plus d'établissements en entrepôts proches d'une gare de fret sont Bonneuil-sur-Marne (83 établissements), Saint-Denis (76 établissements), Gennevilliers (72 établissements), Aubervilliers (60 établissements) et Pantin (57 établissements).

Concernant les ports de fret, 58 % des grossistes inter-industriels en entrepôts proches d'un port de fret sont implantés dans le Val-de-Marne, et notamment au niveau du port de Bonneuil-sur-Marne, avec près de 92 établissements (sur un total de 194 établissements).

Conclusion

La géographie des établissements du commerce de gros d'équipements inter-industriels n'apparaît pas comme particulièrement polarisée sur un département francilien.

En revanche, la classification selon le type d'immobilier d'entreprise distingue bien Paris et les Hauts-de-Seine, où les établissements sur des emprises de bureaux dominent, par rapport aux autres départements où les grossistes sont majoritairement localisés sur des emprises logistiques. Cette différenciation semble traduire une répartition des fonctions du commerce de gros entre le cœur économique de l'agglomération qui concentre les fonctions tertiaires et les autres départements plutôt tournés vers les fonctions de gestion physique des flux de marchandises.

Les grossistes d'équipements inter-industriels sont en majorité des établissements employant moins de 10 salariés, avec une prédominance des établissements ayant 3 à 9 salariés. Ils traitent en majorité des biens d'équipements et machines (machines-outils, matériel agricole, etc.), des équipements de l'habitat et de la construction (bois, fournitures de plomberie et chauffage, etc.), ou encore des produits intermédiaires (produits chimiques, minerais et métaux, etc.).



- [Les établissements du commerce de gros alimentaire et agricole en Île-de-France](#), DRIEA 2019
- [Le commerce de gros de biens de consommation non alimentaires en Île-de-France](#), DRIEA 2020

Bibliographie

Le commerce de gros en général

Les entreprises en France, édition 2017. Insee Références.

Les services, levier du développement du commerce de gros, J. Nefussi, dans : Le commerce en France, édition 2008, Insee.

Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine. Dossier Insee Normandie, juin 2018.

Les grossistes, acteurs majeurs des mutations de la distribution industrielle. G Capon, C. Funel, R Sury ; Cahier de recherche n° 306, CREDOC, 2013.

Définition Commerce de gros, Insee, 2016 : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1867>.

Définition NAF, Insee 2019 : <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>.

Situation et perspectives du commerce de gros en Ile-de-France, IAURIF, juillet 1996.

375 000 emplois salariés dans la logistique en Ile-de-France, Insee/DRIEA, février 2015.

620 000 emplois franciliens dépendent d'un groupe étranger. IAU, Crocis, Insee, Note Rapide N° 761.

L'impact des mutations technologiques et de la digitalisation sur le modèle économique du commerce de gros, DGE, août 2018.

La logistique

Les stratégies d'implantations logistiques de la distribution, E. Morcello, Éditions Liaisons, 1999.

Atlas prospectif des Grands services Urbains de la Métropole du Grand Paris-Logistique, Apur, 2018.

Atlas des grandes fonctions métropolitaines – Logistique. Apur, juin 2017.

Analyse du mode d'organisation de la logistique en Île-de-France. Exploitation des dossiers d'agrément utilisateur de 1989 à 1997. DREIF, 2000.

Les dynamiques des constructions d'entrepôts dans le Bassin parisien (1980-2010), fascicule 1 : le Bassin parisien hors Île-de-France, DRIEA, 2013.

Les dynamiques des constructions d'entrepôts dans les franges, les couronnes et le pourtour de l'Île-de-France (1980-2014), DRIEA, mars 2018.

Les emplois de la logistique en Île-de-France en 2010, DRIEA, 2013.

Élaboration d'un diagnostic de la logistique en Seine-et-Marne en vue de réaliser un schéma départemental, rapport mars 2018, Samar-cande.

Les stratégies d'implantations logistiques de la distribution, Estelle Morcello, Editions Liaisons, 1999.

Vision prospective du développement du transport combiné ferroviaire en IDF, EGIS et Samarcande pour la DRIEA, janvier 2016.

L'industrie

L'industrie francilienne : des mutations de long terme toujours à l'œuvre. IAU, Insee Île-de-France, CCIP, Banque de France. Insee Analyses n°91, décembre 2018.

Les lieux de l'industrie en Île-de-France une industrie sous contrainte mais attachée à son territoire. IAU, février 2016.

**Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France**

21-23 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15

Tel : +33 (0)1 40 61 80 80

Fax : +33 (0)1 40 61 85 85



Rédaction : L. Hurtel, A. Marsal.

Photo de couverture : Lots d'armoires de bureau dans les locaux de l'entreprise Tricycle Environnement (09/07/2019) © A. Bouissou / Terra

Dépôt Légal : octobre 2020 - ISBN : 978-2-11-155786-4

Maquettage, mise en page : Y. Nouaillas.